

Pour vous inscrire,  
connectez-vous sur  
[www.fdc25.com](http://www.fdc25.com)  
en rubrique Formations/Inscriptions

# Catalogue des Formations 2017

Photo :  
E. VUILLEMIN

**APPROCHE ET AFFÛT DU CHAMOIS**  
Acquérir les connaissances nécessaires à la chasse de cet animal, dans le respect d'une gestion qualitative de l'espèce.  
**Mardi 13 juin et 5 septembre : 19h - 21h**

**Programme de ces formations "Chasses silencieuses" :**

- Biologie des espèces concernées
- Reconnaissances des sexes et classes d'âge
- Critères de sélection
- Technique de chasse, matériel, arme, balistique
- Réglementation
- Recherche au sang

Intervenants : FDC25, ADCGG, UNUCR

**CHASSE À L'ARC**

Se former aux différentes techniques de cette discipline dans le but d'obtenir une autorisation de chasser à l'arc.  
**Samedi 29 avril et 26 août : 8h30 - 17h**

- Connaissances et performances du matériel, pratique de la chasse à l'arc, distance de tir
- Réglementation
- Familiarisation avec le matériel, séance de tir sur animaux 3D avec du matériel pédagogique adapté.

**Le permis de chasser n'est pas obligatoire pour suivre cette formation.**  
*Si vous avez un arc, prenez-le ! Sinon attendez d'avoir suivi la formation avant d'investir ! Pensez à prendre un pique-nique pour le midi !*

Intervenants : FDC25, Association des Chasseurs à l'Arc de Franche-Comté

## Découpe du Gibier



Places limitées

**DÉPECER, ÉVISCÉRER ET DÉCOUPER**

Apprendre à préparer et mettre en valeur soi-même sa venaison avant de la cuisiner.

Matériel et mesures d'hygiène.  
**Samedi 2 septembre (le matin)**

les horaires figureront sur la convocation  
**Formation réservée aux chasseurs ayant déjà réalisé la formation "Hygiène de la venaison"**

**Maison de la chasse de Gonsans**

Intervenant : Eugène MERTZ, Boucher, Conseiller technique sur la venaison

## CHASSE GARDEE

Photo :  
D. GEST

### Les Agréments

**PIÉGEAGE**

Apprendre les techniques spécifiques de piégeage des espèces susceptibles d'être classées nuisibles et obtenir l'agrément de piégeur.

**Les samedis 8 et 15 avril**

**Les deux jours de formation sont obligatoires.**

- Inventaire et biologie des espèces susceptibles d'être classées nuisibles
- Réglementation du piégeage
- Nomenclature et utilisation des pièges
- Exposition de pièges miniatures

Intervenants : FDC 25, FDGPPAD

**GARDES PARTICULIERS**

Se mettre en conformité avec le décret du 30 août 2006, qui institue une formation obligatoire pour tout nouveau candidat à ce poste ainsi que pour les gardes particuliers en phase d'agrément. Pour les gardes-chasse particuliers, la formation minimum porte sur 2 modules définis ci-dessous et implique 3 samedis de formation.

**Présence obligatoire aux dates suivantes :**

**Samedi 11 février : matin et après-midi - 8h30-17h**

**Samedi 18 février : matin et après-midi - 8h30-17h**

**Samedi 25 février : matin - 8h30-12h30**

Intervenants : FDC 25, ONCFS, ONEMA, FDGPPAD, Fédération de pêche

Participation obligatoire depuis 2014



### La Sécurité

**FORMATION SÉCURITÉ**

Former tous les chasseurs du Doubs aux consignes fondamentales de sécurité avant la saison 2017/2018.

Une demi-journée de formation au choix parmi les dates suivantes :

**Samedi 24 juin : matin 8h - 12h**

**Vendredi 25 août : matin 8h - 12h**

- Consignes de sécurité et principales causes d'accidents en France (statistiques, montage vidéo...)
- Arrêté de sécurité publique
- Responsabilité des organisateurs et assurance
- Parcours de chasse et manipulation d'armes
- Démonstration de ricochets et portée des plombs

Intervenants : FDC 25, ONCFS, gendarmerie

**HYGIÈNE DE LA VENAISON**

Former les responsables cynégétiques locaux aux dispositions réglementaires en matière de suivi sanitaire de la venaison. Former en priorité les chasseurs commercialisant leur venaison ou organisant des repas de chasse à l'examen initial du gibier (au moins une personne par équipe ou société de chasse).

**Samedi 1<sup>er</sup> juillet : 8h30 - 12h**

Traçabilité du grand gibier et du petit gibier commercialisé.

Hygiène et examen initial du gibier.

Intervenant : FDC 25

### La Gestion des ACCA

**PRATIQUES DE CHASSE, RÈGLEMENTS ET DISCIPLINE AU SEIN DES ACCA/AICA**

Donner aux participants les conseils appropriés et les informations liées aux bonnes pratiques de chasse en lien avec la réglementation et la charte éthique.

**Formations en salle à Gonsans Ouvert à tous les chasseurs**

**Samedi 8 avril : 9h**

**Vendredi 21 avril : 20h**

**Vendredi 1<sup>er</sup> septembre : 14h30**

Intervenant : Juriste de la FDC 25

### Formation ouverte au Grand Public



**RECONNAISSANCE DES CHAMPIGNONS (mycologie)**

Reconnaître les espèces comestibles de champignons des bois et des champs. Les pièges à éviter. comment les conserver. Idées recettes !

**Samedi 2 septembre : 8h30 - 17h**

**Une participation de 5 € sera demandée à l'inscription pour les personnes non-adhérentes à la FDC25.**

Intervenant : Association Mycologique de Baume-les-Dames